

ACCESSIBILITE HANDICAP



LE VALDOCCO

Formation



Qualiopi
processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Délivrée par
certif opac



Datadock

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
L.8313-1-1° Actions de formation

VALDOCCO FORMATION

HANDICAP – ACCESSIBILITE PEDAGOGIQUE

Bienvenue,

A Valdocco Formation, nous sommes engagés à dispenser des formations inclusives où tout est mis en œuvre pour rendre nos contenus accessibles à tous.

Ainsi, Valdocco Formation s'engage à accueillir toute personne en formation, sans discrimination, et à leur garantir l'égalité des droits et des chances pour accéder à la formation.



Mettre en œuvre cette égalité passe par cinq axes de travail :

1. **Recueillir les demandes d'adaptation** des personnes en situation de handicap en amont de la formation,
2. **Co-construire** avec les personnes en situation de handicap **les adaptations souhaitables** pour accroître l'accessibilité pédagogique de leur formation,
3. **Coordonner l'adaptation de la formation** à la situation de handicap en articulation avec les formateurs et/ou intervenants voire des partenaires extérieurs sollicités dans le cadre d'une prestation d'appui spécifique,
4. **Sensibiliser les formateurs et intervenants** sur l'accueil des personnes en situation de handicap dans les formations,
5. **Assurer une veille** sur les thématiques liées aux handicap et les innovations pédagogiques pour faciliter l'accessibilité des formations.

Mme Cécile ROY est la référente Handicap – Accessibilité pédagogique de Valdocco Formation. Tout au long de l'année, en lien avec les formateurs intervenant, elle met en place les adaptations nécessaires auprès des personnes en situation de handicap qui le souhaitent, selon leurs besoins spécifiques.

Elle se tient à disposition des bénéficiaires qui le souhaitent afin d'étudier avec eux leur situation, leur proposer d'éventuels aménagements pédagogiques ou aides spécifiques en fonction de leurs besoins, leur apporter. L'objectif principal étant de faciliter au mieux leur formation.



DE QUOI S'AGIT IL ?

La loi du 11 février 2005 « *Pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées* », promeut l'accessibilité dans tous les domaines de la vie : déplacements, scolarité, études, vie professionnelle...

Elle stipule :

« *Constitue un handicap, [...], toute limitation d'activité ou restriction de la vie en société, subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant.* » Art. L. 114

POUR QUI ?

Tout(e) participant(e) qui le souhaite et qui est confronté(e) à un trouble de santé invalidant ou à une situation de handicap (reconnue ou non), se traduisant par des difficultés particulières pour suivre harmonieusement la formation dans laquelle il(elle) est inscrit(e)

Ces difficultés peuvent être liées à :

- ✓ **Des troubles de santé invalidants** : diabète, asthme, épilepsie, hypertension, VIH, cancer, mucoviscidose, ...
- ✓ **Des troubles physiques ou moteurs** : IMC, Hémiplégie, paraplégie, tétraplégie, poliomyélite, sclérose en plaques, myopathie, amputation, agénésie d'un membre, dyspraxie ...
- ✓ **Des troubles sensoriels** : Déficience auditive, déficience visuelle, plus ou moins sévère
- ✓ **Des troubles des apprentissages** : Dyslexie, Dysphasie, Dysorthographe, Dyscalculie, ...
- ✓ **Des troubles psychiques** : Troubles du spectre autistique, Dépression, Trouble anxieux, Trouble bipolaire, Trouble des pratiques alimentaires, T.O.C., ...

COMMENT ?

Différents moyens peuvent être envisagés pour permettre aux participants de suivre au mieux leur formation :

- ✓ **L'aide pédagogique** : Aménagements dans le dispositif de formation.
- ✓ **L'aide technique** : Mise à disposition de cours, de supports pédagogiques ou de matériel adaptés.
- ✓ **La mise en place d'une prestation ponctuelle (ou d'appui) spécifique** : grâce au réseau de partenaires de Valdocco Formation.

FICHE DE DEMANDE

D'ADAPTATION DE LA FORMATION

CONTACT

Si vous souhaitez bénéficier d'une adaptation de la formation en raison d'une situation de handicap ou en cas de maladie invalidante, merci de remplir ce formulaire, puis le faire parvenir à Mme Cécile ROY sur cecile.roy@levaldoocco.fr, et en copie sur le courriel valdoocco.formation@levaldoocco.fr. Merci également d'indiquer dans l'intitulé du courriel : « Demande d'adaptation – Formation *Intitulé de la formation* », et d'y joindre le formulaire de demande ci-joint rempli. Nous prendrons rapidement contact avec vous ensuite.

VOS COORDONNÉES

NOM :
Prénom :
Etablissement :
Adresse :
CP : Ville
Tél : Email :

Demande une adaptation de la formation :

Intitulé :
Date(s) de la formation :

Demande d'aménagement souhaitée :

.....
.....
.....
.....
.....



Contact : 04 78 59 42

valdoocco.formation@levaldoocco.fr / www.levaldoocco.fr

@ValdoFormation

Valdoocco Formation - Siège social : 18 Bis rue du Nivernais - 95100 Argenteuil